

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Liévrard, 6 décembre 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (32)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Liévrard, 6 décembre 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45595>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 décembre 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Liévrard](#)

Lieu de destination Lizy, Anizy-le-Grand (Aisne)

# Description

Résumé Sur l'emploi de jardinier du Familistère. Godin pourrait accepter les appointements auxquels prétend Liévrard si ce dernier avait la capacité de produire des légumes moins chers que ceux qu'on achète à l'extérieur. Il le prie de venir à Guise pour parler avec lui et lui demande de le prévenir trois jours à l'avance.

## Mots-clés

[Agriculture](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Jardins](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise le 6 juillet 1866

Monsieur Lestrad

les appoinemens auxquels nous pourrions  
n'auront pas un obstacle si votre  
apreté vous permettait de rendre des  
services proportionnés car il s'agit au  
jour un certain parti de travail de  
faire en hiver un résultat productif  
car la culture des légumes se fait pour  
servir utilement au bien être des ouvriers  
de l'établissement il ne faut pas que les  
ouvriers plus que leur habileté aux  
délais. feraient en conséquence besoin  
pour me faire de causer avec vous  
et de vous faire voir ce que j'entends  
la formation qui nous occupe.

Si vous voulez venir à Guise cela  
me permettra de prendre un parti et à  
vous de mieux juger l'affaire

par l'opinion de mes ouvriers

si vous faites le voyage  
permettez moi trois jours à l'avance  
à moins que vous me donnez davantage

Guise 17

W